L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, VENDREDI MATIN, 29 JANVIER 1886. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 29 JANVIER 1886.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi à la semaine, avec les portours.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuillotons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuillotons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hy Stern & Co. A leur salle d'encan bottes, souliers et brodequins.

Patriotisme et intransigeance.

On ne connaît que trop bien le système suivi, de tout temps, en France, par le radicalisme : tenir en échec le gouvernement, quel qu'il soit et quelque nom qu'il porte ; le harceler sans cesse ; attaquer sans pitié tous ses actes, entraver toutes ses entreprises; lui faire, à propos de tout et hors de tout propos, des procès de tendance ; incriminer ses ses intentions, quand on ne peut s'en prendre à ses actions; former de monstrueuses coalitions passagères avec ses propres ennemis politiques; communier avec eux dans la haine et dans une guerre impie contre tout ce qui détient le pouvoir; montrer constamment à l'assaut des cabinets et les faire crouler les uns sur les autres ; ne reculer jamais, ni devant les désordres de la rue, ni devant la révolution, ni devant l'effusion du sang, ni devant l'honneur du drapeau compromis au loin, ni devant l'ennemi qui a passé la frontière et envahit le pays! —Telles sont les extrémités auxquelles se livre, trop souvent, l'intransigeance politique, chez ce peuple, pourtant, si noble, si chevaleresque ; tel est l'étrange spectacle qu'il offre aux étrangers étonnés.

On avait cru, jusqu'ici, que ce lamentable système était l'apanage exclusif de l'école révolutionnaire qui n'est destinée pour mission de tout démolir, sans jamais rien édifier; qui, de parti pris, de propos délibéré, commence par faire des ruines, sauf ensuite à reconstruire sur les débris qu'elle a accumulés, s'il est possible. Il n'en est rien, et l'on a vu, dans ces derniers temps, des hommes qui affichent avec affectation des principes d'ordre, qui se croient le monopole du patriotisme et de la probité politique, se livrer aux mêmes manœuvres, aux mêmes violences, aux mêmes honteuses alliances.

Aujourd'hui, le gouvernement qui, pour n'être pas à l'abri de tout reproche, est loin, cependant, de mériter les avanies auxquelles il est en butte, se débat entre ces deux intransigeances, qui travestissent les vœux des populations et, infidèles au mandat qu'elles ont reçu, lui font une guerre acharnée et déloyale.

La France est-elle donc le seul pays où fleurissent l'ultracisme et l'intransigeance? Non. On les rencontre à peu près dans tous les pays troublés, où il y a des vainqueurs qui n'ont pas toujours pour leurs adversaires la magnanimité que devrait inspirer la victoire, comme des vaincus qui ne veulent pas avouer leur défaite et s'obstinent à ne pas abdiquer ; on les retrouve, sous leurs deux formes opposées, en Espagne, dans l'école révolutionnaire autant que dans l'école réactionnaire, dans le Carlisme plus encore que dans le républicanisme. C'est la patrie des insurrections militaires et des pronunciamientos. Une suite de ces révoltes civiles ou à main armée y a plus nui au développement des libertés et du progrès, que toutes les tentatives des quelques esprits arriérés que le hasard des circonstances a pu placer à la tête des affaires. Il en est de même des excès parlementaires, des violences de la tribune, des voies arrachée aux législatures par les intrigues souterraines de monstrueuses coalitions—toutes choses font plus de mal aux institutions républicaines que le plus audacieux des coups d'Etat.

Il en est ainsi partout, même sous les régimes les plus démocratiques. L'arbitraire du pouvoir exécutif a toujours été et sera toujours la conséquence fatale, inévitable, de l'arbitraire parlementaire.

C'est ce qu'a merveilleusement compris et admirablement exprimé un des hommes d'Etat les plus remarquables de la noble et malheureuse Espagne. Voici les paroles que prononçait, dernièrement, M. Castelar, le véritable chef du républicanisme de la péninsule ibérique. Nous les prisons dans une correspondance de l'*Indépendance Belge*. On y trouvera l'explication de bien des actes d'abnégation de sa part et la réponse aux accusations injustes dont il a été l'objet, de la part des cerveaux brûlés de son propre parti.

"Je suis tout disposé à soutenir la politique actuelle, parce qu'elle donne les libertés d'association et de réunion, la liberté électorale, la liberté de la Presse—ce qui fait un régime sans précédent en Espagne, et parce qu'elle promet des réformes démocratiques, y compris le suffrage universel.

"Je crois que pareille ligne de conduite fait plus pour l'éducation politique du peuple espagnol et l'avènement définitif de la démocratie en Espagne, que les intransigeances systématiques et pessimistes de ceux qui persistent à tenter la réalisation de leur idéal, par des actes d'indiscipline militaire et des pronunciamentos.

"Ma formule est celle de M. Thiers. La République sera conservatrice, respectueuse des traditions religieuses, soucieuse des intérêts matériels, inflexible pour le maintien de l'ordre et de la discipline dans l'armée.

"Je me suis toujours tu, dans la dernière session des Cortès, pour arriver plus vite aux élections, pour ne pas faire le jeu des réactionnaires et des intransigeants, en créant surtout des difficultés à la politique libérale."

Belles et consolantes paroles, surtout pour les amis du progrès véritable, pour les partisans des libertés saines et salutaires. Tombées des lèvres d'un penseur de cette force, d'un patriote aussi éprouvé, d'un libéral qui a donné tant de gages de fidélité au républicanisme, qui s'en déclare plus fièrement que jamais l'adepte dévoué, elles imposent le respect, elles sont à l'abri de tout soupçon.

Quelle leçon pour les radicaux et les intransigeants du Parlement français qui, tout en prétendant avoir le monopole du républicanisme, passent leur vie à faire échec à l'institution qui leur est si chère! Notons que M. Castelar a mille fois plus raison que les radicaux français de faire au gouvernement existant une opposition systématique, une opposition à outrance. Il peut parfaitement dire, comme ils le déclarent eux-mêmes, avant l'établissement de la nouvelle forme républicaine, que le peuple espagnol n'avait pas le droit d'abdiquer, de livrer son avenir à telle ou telle dynastie, qu'il lui est à jamais interdit, à lui, de se lier ainsi les mains, à ses gouvernants, de le priver de l'exercice de sa souveraineté. Le peuple français est maître de ses destinées; il lui est loisible de donner le pouvoir à qui lui plaît, de l'enlever à qui lui est antipathique; jamais "self-gouvernement" n'a été plus solidement établi, plus largement pratiqué. L'opposition à outrance n'a donc aucune raison d'être en France, et tenir le pouvoir systématiquement en échec, quand on se sait en minorité, c'est une trahison envers l'institution républicaine. Il faudrait, en ce moment, à la France, quelques hommes de la haute valeur, de la parfaite conviction, du courage indomptable de M. Castelar ; ses affaires en iraient beaucoup mieux, et le gouvernement sortirait bien vite de la crise qui menace de se prolonger.

LOUISIANE.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, du 23 janvier :

On a vendu, la semaine dernière, à raison de $40 l'acre, des terres situées sur le Bayou Rouge.

—Le temps s'est radouci, et l'on peut maintenant vaquer à ses affaires au dehors.

—On craignait beaucoup que les froids intenses que nous avons eu dernièrement, n'eussent causé un grand dommage à la canne, mais les planteurs expérimentés sont de l'avis contraire ; ils disent que le froid, pour occasionner un désastre, doit être précédé ou accompagné d'une forte pluie. Les gelées récentes ont été sèches; de là, la confiance qui règne partout.

—Nous apprenons que nos bestiaux ont considérablement souffert des froids.

—Nous avons maintenant d'excellentes voies de communication par eau. Le "Keokuk" est arrivé, lundi dernier; c'est un vaste bateau, et il avait un fort chargement.

—Beaucoup de personnes sont parties pour la Scierie de Rapides, afin d'y acheter du bois de charpente. Leurs emplettes se montent, dit-on, à $80,000.

Le *Courrier*, Opelousas, paroisse St-Landry, du 23 janvier:

Le mois de janvier ne nous a pas donné beaucoup de beaux temps. Nous avons de fortes pluies, des vents humides, des brouillards, des nuages, presque depuis le commencement, mais il vaut mieux avoir du mauvais temps maintenant que plus tard, quand les travaux des champs auront commencé. Ajoutons que nos planteurs ont le loisir de réparer leurs clôtures, de nettoyer leurs fossés, de préparer la terre pour la charrue. Nous espérons que l'on fera les labours au milieu d'un temps extrêmement favorable.

Nous voudrions que le bas prix du coton pût faire comprendre à nos agriculteurs la nécessité de varier leurs cultures, de substituer plus de céréales à la plante textile, d'élever plus de porcs pour leur marché. Il nous faudrait plus de riz, plus d'avoine, plus de millet, plus de maïs. On verrait alors si tous ces produits ne rapporteraient pas plus que le coton, surtout quand il est à si bas prix.

—Le *Post* de la Shenandoah, Iowa, publie une lettre dans laquelle M. McCabe fait un portrait splendide et non trop flatté, du sud-ouest de la Louisiane. L'auteur vante notre climat, la fertilité de notre sol, l'hospitalité des nos habitants. Nous diffrons cependant, d'avis, avec lui, quand il dit qu'il ne faudrait pas plus de cent républicains pour changer le vote de St-Landry et donner à notre paroisse une majorité républicaine. Avec tout le respect que nous devons à ses opinions, nous dirons que, généralement, les hommes qui sont venus ici, du Nord et de l'Ouest, se sont faits démocrates, quelque temps après leur arrivée. La politique tout locale joue un rôle dans l'immigration. Tout ce qu'il nous faut, ce sont de bons citoyens, paisibles, actifs et industrieux.

Le *Courrier*, Houma, paroisse Terrebonne, du 23 janvier :

Notre rapporteur s'est rendu au-dessous de Houma, à la jonction des chemins de Terrebonne et de Grand Caillou; il y a vu de grandes améliorations. Le chemin planchéyé fait honneur aux citoyens qui en ont pris l'initiative.

(Notre très estimé confrère annonce qu'il entre dans sa neuvième année. Nous le félicitons des succès qu'il a obtenus et de la prospérité dont il jouit. Le *Courrier* est un des journaux de nos campagnes qui s'occupent le plus des améliorations locales et s'intéressent le plus vivement aux progrès de l'agriculture. Qu'il continue ainsi et il vivra de longs jours. La localité ne peut lui marchander un appui et une confiance qu'il mérite à tous égards.—Ed.)

Le *Weekly Observer*, Pointe à la Hache, paroisse Plaquemine, du 23 janvier :

Le fleuve monte rapidement.

—On disait que les bateaux de la Rivière Rouge et de la Coast Line, allaient abandonner le service du bas du fleuve ; il n'en est rien. Ce service continuera comme par le passé.

—On nous écrit, de Buras :

Nous avons maintenant un temps assez doux qui fait un singulier contraste avec celui d'il y a une ou deux semaines. Les anciens habitants prétendent qu'il n'y a pas eu, depuis longtemps, de semblables froids, dans notre localité. Les arbres ont été attaqués, leurs feuilles jaunissent et tombent; l'écorce n'est pas fendue.

Dans l'intérieur des vergers, ils ne semblent pas avoir été sérieusement affectés. En tout cas, le dommage est considérable, mais il l'eût été bien davantage, si la gelée était venue plus tard. Nous avons eu une glace de huit pouces d'épaisseur, en certains endroits. Nos bayous étaient gelés.

Les légumes ont beaucoup souffert, surtout ceux qui étaient exposés à l'air. Ceux qui étaient ombragés ont été moins attaqués. Toutes les citrouilles sont perdues, et l'on n'a sauvé que fort peu de choux.

Il y a en beaucoup de poissons gelés, dans nos baiges et dans nos bayous.

Les chasseurs deviennent rares, mais le gibier abonde.

—Marié, M. Théodore Brown à Mlle Julia Cannon.

Marié, M. Hayden E. Wilson à Mlle Kate Rapp—tous les deux de l'Union Settlement.

Le *Réveil*, St-Martinville, paroisse St-Martin, du 23 janvier :

Les pluies récentes ont fait hausser les eaux du Tèche—ce qui facilite beaucoup le service des bateaux qui vont de St-Martinville au Pont Breaux.

Le "Queen City" était dans notre port, cette semaine.

—Dimanche dernier, à 2 heures du matin, les cris : au feu! se sont fait tout à coup entendre. Quelques minutes plus tard, le tocsin sonnait et plus de 300 personnes accouraient sur le théâtre de l'incendie. C'était la maison inhabitée de M. E. Duchamp père, dans la grande rue, qui brûlait. Les pompiers, arrivés bientôt après, ne pouvant sauver la bâtisse en flammes, se bornèrent à protéger la pharmacie voisine, qui appartient à M. C. L. Lacaze, ainsi que la résidence de Mme J. Motty.

On doit beaucoup, en cette circonstance malheureuse, à l'énergie et au dévouement des pompiers.

Le *Democrat*, Donaldsonville, paroisse Ascension, du 23 janvier :

M. R. A. Wilkinson, surintendant de fabrication du sucre, à la sucrerie Peytavé, est retourné à la Nouvelle-Orléans pour y reprendre ses anciennes occupations de journaliste.

—Nous appelons l'attention de notre Conseil sur l'état de nos rues, qui deviennent impraticables ; il est temps de nous donner quelques trottoirs en bois.

—Décédé, à sa résidence, Donaldsonville, à l'âge de 86 ans, Joseph Goudran, natif d'Apt, département du Vaucluse, France. Il était estimé et vénéré de toute la Communauté, au milieu de la quelle il a vécu près de 60 ans. Il était arrivé à Donaldsonville à 21 ans et il y est resté tout le temps, sauf quelques années qu'il a passées à la Nouvelle-Orléans. Tous les magasins de notre ville ont fermé, le jour de sa mort ; ç'a été un deuil général—dernière marque de respect que l'on devait à la mémoire de ce vénérable vieillard, qui ne laisse après lui que les plus honorables souvenirs.

Le *Méridional*, Abbeville, paroisse Vermillion, du 23 janvier :

Les pluies récentes ont complètement détruit les légumes de nos jardins, dans notre localité et dans les environs.

—Bon nombre de fermiers ont commencé à labourer leurs terres et à les préparer pour la semence.

—Il nous est arrivé, cette semaine, beaucoup de cotons, déjà encaillés, pour être expédié, ainsi que beaucoup de coton en graine à destination du moulin de M. Brookshier.

—Le Dr W. D. White nous informe que l'écorce des orangers n'a pas été fendue ce qui indique que le fruit n'a pas été attaqué.

—Il paraît qu'il y a beaucoup de cas de pneumonie dans la paroisse.

—L'incendie de prairies dont nous avons parlé dans notre dernier numéro, avait pris naissance sur la rive ouest de la baie de Vermillion; il s'est étendu jusqu'à la rive nord du Lac Firmin. La propriété de M. Emile Trahan a été complètement détruite ; là se borne à peu près le désastre. L'incendie a duré 3 jours; il n'était pas l'œuvre du hasard, mais bien de la malveillance.

—On nous apprend que les éleveurs de notre paroisse ont fait moins de pertes qu'on ne l'avait annoncé.

—M. Stauffer, avec ses cinq fils, nous arrive du comté de Guadalupe, Texas; il vient de faire un contrat avec M. Lastie Broussard pour cultiver sa ferme. Tous les six sont enchantés de notre pays. S'il réussit, M. Stauffer nous promet de faire venir plusieurs familles de Suisse, son pays natal.

Le *Sun*, Gretna, paroisse Jefferson, du 23 janvier :

M. Eugène Bourgeois, directeur des travaux de l'habitation Millaudon, propriété Ames, ayant accepté de l'emploi sur l'habitation St-Louis, paroisse Iberville, M. James E. Lanve prend sa place.

—M. J. B. Orleans, locataire de l'habitation Millaudon, a établi un quai flottant devant la propriété.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, du 23 janvier:

La pluie a singulièrement gêné les travaux des champs, cette semaine ; aussi n'a-t-on pas fait grand chose pour préparer les ensemencements. Après de fortes pluies, il faut toujours trois jours d'attente pour pouvoir labourer convenablement.

Le prix de la main d'œuvre est le même que celui de l'an dernier; si les circonstances sont favorables, il pourra remonter un peu.

Le sucre et la mélasse n'ont pas haussé, mais comme il y a déficit dans les récoltes, à l'étranger, tout nous fait espérer une amélioration sous ce rapport. Le prix des mélasses, contrairement à ce qui a lieu d'habitude, a beaucoup baissé en janvier, sans grand espoir d'une hausse quelconque.

—Les froids récents ont provoqué bien des discussions et les avis sont très partagés à propos des effets de la gelée sur la végétation, suivant que la terre est humide ou sèche.

La pluie était tombée dans notre paroisse, deux jours avant la gelée ; elle n'était ni trop trempée, ni trop sèche. C'était, suivant nous, le meilleur état où elle pût se trouver, au moment de la gelée. Quand la terre est moite, elle gonfle légèrement, les pores se ferment et la gelée pénètre moins à l'intérieur que s'il y avait grande sécheresse.

En ce qui concerne la canne sur pied, elle souffrira plus facilement le froid après une forte pluie. En général, les planteurs croient que les froids secs sont plus nuisibles à la végétation que ceux qui ont été précédés de pluie.

Attention lucrative.

La propriété foncière est le meilleur placement d'argent.

MM. Girardey & Cie., encanteurs, signalent à l'attention du public leur vente à l'encherre, samedi, 30 de ce mois, à la Bourse d'Encan, des propriétés foncières de François Saulle et Mme Vienne, propriétés situées en ville et dont la liste est longue, comprenant des magasins et des maisons de rapport dans les Premier, Deuxième, Troisième et Quatrième Districts avantageusement situés et présentant toutes les garanties d'excellents placements d'argent.

La vente sera positive et sans réserve. Voir les annonces qui donnent les descriptions des propriétés et font connaître les conditions de la vente.

La question de la Ramie et du Jute va enfin devenir pratique en Louisiane.

M. Juvenet, après avoir plaidé plusieurs acres de Ramie et de Jute, après avoir expliqué, en deux lectures dont nous avons rendu compte à nos lecteurs, la culture de ces plantes et ce qu'on pouvait raisonnablement en attendre; après avoir montré, à l'Exposition, une machine décortiquesse, simple, et, de l'avis de tous les connaisseurs, très pratique—M. Juvenet, disons-nous, vient de former une société financière pour le développement de la culture de la Ramie et du Jute en Louisiane—"The Louisiana Ramie & Jute Manufacturing Co."—au capital de 200,000 piastres.

Les nous des gentlemen à la tête de la compagnie sont une nouvelle garantie du succès.

Les planteurs qui voudraient essayer cette nouvelle culture, très rémunératrice, sont invités à se faire inscrire aux bureaux de la compagnie, 34, rue St-Charles, afin d'obtenir des racines de Ramie et des graines de Jute pour le moment de la plantation—c'est-à-dire dans le courant du mois de mars.

☞ Voir l'annonce de M. Charles F. Gonthier, marchand-tailleur, rue Carondelet, No 44, entre Gravier et Union.

Le télégraphe nous a transmis, le 14 du courant, et nous avons publié, le 15, une analyse du message du Président Grévy aux Chambres de France ; nous donnons ci-après, le texte de l'important document :

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

En m'élevant une seconde fois, par son assemblée nationale, à la présidence de la République, la France m'a décerné un nouvel honneur, dont je sens tout le prix et qui ajouterait encore, s'il était possible, à mes reconnaissance et à mon dévouement.

Elle a voulu peut-être indiquer qu'elle est satisfaite de mes efforts pour exercer, comme elle l'entend, la haute fonction qu'elle m'a confiée.

Mais elle a voulu marquer surtout quel prix elle attache à la stabilité dans le gouvernement de la République, répondant ainsi à ceux qui lui prêtent leurs désirs de changement.

Instruite par une longue et dure expérience, elle sait que la République, qui l'a relevée de ses désastres, est aujourd'hui plus que jamais son gouvernement nécessaire, le seul capable d'assurer son repos, sa prospérité, sa force et sa grandeur, le seul qui puisse durer, parce qu'il est seul approprié à son état démocratique et seul conciliable avec la souveraineté nationale.

Elle a vu, en un demi-siècle deux fois la monarchie et deux fois l'empire s'écrouler dans des révolutions ; et quand on vient lui offrir une nouvelle restauration, elle sait que ce qu'on lui propose c'est encore une révolution, la plus redoutable de toutes, pour aboutir à un de ces gouvernements éphémères qu'elle a déjà subis et renversés.

Voilà pourquoi la France s'est attachée à la République et veut la stabilité de son gouvernement.

Le parlement s'inspirera de sa pensée, en se préoccupant à son tour de la stabilité ministérielle, si nécessaire à la bonne gestion des affaires publiques, à la dignité du gouvernement républicain, à son crédit et à sa considération dans le monde.

Cette stabilité si désirable dépend de la constitution d'une majorité gouvernementale, l'impérieux besoin de l'heure présente. Elle est assurée, si les amis de la République savent le vouloir.

Qu'ils se concentrent sur le terrain qui leur est commun ; il est assez large et assez fécond pour qu'ils en puissent tirer par leur union toutes les satisfactions à donner aux besoins et aux vœux du pays.

Depuis les traités qu'elle a conclus avec la Chine, l'Annam et Madagascar, la République française est en paix avec toutes les nations.

Elle n'a jamais cessé de l'être avec les peuples de l'Europe et de l'Amérique, dans le concert desquels la France a repris la place qui lui appartient.

J'acquitterai sa dette de reconnaissance envers ses armées de terre et de mer, en disant qu'elle est fière d'elles, et qu'elle les a suivies d'un regard maternel et confiant dans cette campagne de l'extrême Orient, où elles ont porté si haut l'esprit de sacrifice, la bravoure et ces qualités militaires qui font l'orgueil de la France et sa sécurité.

Paris, le 14 janvier 1886.

Le président de la République,
Signé : JULES GRÉVY.

Un de nos confrères rapporte que l'impératrice Eugénie a pensionné, récemment, le nègre qui a relevé, sur le champ de bataille, au Zululand, le cadavre du prince impérial.

La récolte du vin en 1885, en France.

Nous lisons, dans le *Temps* du 12 janvier :

La statistique relative à la récolte du vin en France pendant l'année 1885 vient d'être publiée. La situation qu'elle accuse est assez peu satisfaisante. La récolte aurait été l'an dernier de 28,536,000 hectolitres. Or, en 1884, nos vignobles avaient produit 34,780,000 hectolitres et, en 1883, la quantité de vin obtenue avait dépassé 36 millions d'hectolitres. La dernière récolte a donc été sensiblement inférieure aux précédentes, et on peut ajouter que c'est une des plus faibles que l'on ait eues depuis vingt-cinq ans. Celle de 1879 avait seule été plus médiocre : elle n'avait pas dépassé 25,769,000 hectolitres.

Parmi les causes qui ont provoqué cette diminution sensible dans la récolte, il faut citer en première ligne le phylloxera. Viennent ensuite le mildew et les pluies qui, dans certains départements, ont empêché le raisin de venir à maturité dans de bonnes conditions.

Mais, si l'ensemble de la récolte a été mauvais, il s'en faut que dans toutes les régions les produits de nos vignobles aient été inférieurs à ceux de l'année précédente.

Dans la vallée de la Loire, notamment, là où se récoltent les vins légers dits de l'Anjou et de l'Orléanais, la récolte a été excellente. Elle a dépassé 7,200,000 hectolitres, alors que dans l'année 1884 on n'avait eu que 5 millions d'hectolitres : chiffre sensiblement égal à celui de 1883. Et encore faut-il ajouter que le département de la Loire-Inférieure a produit, en 1885, 800,000 hectolitres de moins qu'en 1884.

De même, la production de nos vignobles de la vallée du Rhône, c'est-à-dire des crus de Bourgogne, du Mâconnais et des côtes du Rhône, a été satisfaisante, elle a atteint 4,600,000 hectolitres, tandis qu'en 1884 elle n'avait pas dépassé 3,200,000 hectolitres. La seule comparaison de ces deux chiffres laisserait croire que la récolte de 1885 a été exceptionnelle ; aussi doit-on rappeler qu'en 1884 une année vignicole exceptionnelle avait précédé celle-ci. En somme, le rendement de l'année dernière a été, dans la vallée du Rhône, un rendement moyen.

Ces augmentations de récolte ont malheureusement comme contre-partie les résultats que l'on a obtenus dans tous les autres vignobles, principalement dans les vignobles de l'Est, du Sud et du Sud-Ouest de la France.

La région de l'Est, qui comprend la Champagne et la Lorraine, n'a produit que 1,800,000 hectolitres, au lieu de 2,300,000 hectolitres en 1884 et en 1883.

Le Bordelais a été beaucoup plus éprouvé. Dans le Gers, la Charente, la Vienne et la Vienne-Inférieure, la récolte a été désastreuse. D'une année à l'autre, ces quatre départements ont perdu plus de 3 millions d'hectolitres. Aussi ne faut-il pas s'étonner si l'ensemble des vignobles du Sud-Ouest, qui, en 1883 et en 1884, avait donné en moyenne 8,400,000 hectolitres, n'a produit l'année dernière que 4,500,000 hectolitres. La moins-value dans le rendement atteint, par suite, 3,900,000 hectolitres. La diminution dépasse 46 0/0.

Les vignobles du Midi n'ont guère été mieux partagés. Ces vignobles étaient, il y a dix ans, les plus productifs de France. En 1875, notamment, l'année où la récolte totale de notre pays a dépassé 42,500,000 hectolitres, les départements de l'Aude, de l'Hérault, des Pyrénées-Orientales, de la Haute-Garonne, du Gard et de l'Ariège avaient produit, à eux seuls, 17,500,000 hectolitres de vin. Ce chiffre a même été dépassé en 1872 dans quatre départements, dont la récolte exceptionnelle de l'Hérault, qui avait produit 15 millions d'hectolitres, le rendement de ces six départements avait atteint 21 millions d'hectolitres.

Aujourd'hui, le phylloxera a fait son œuvre, et la production totale de cette région diminue chaque année. Elle avait encore été de 11 millions d'hectolitres en 1883 : elle a rétrogradé à 10 millions 1/2 d'hectolitres en 1884. L'an dernier, elle a tombé à 5,250,000 hectolitres.

Il ne faut pas désespérer toutefois, et il importe de faire ressortir les efforts persévérants des viticulteurs pour conserver et même pour accroître l'étendue de leurs vignobles. Sans doute, la superficie totale des vignobles français a diminué : elle était encore de 2,180,000 hectares en 1882, et l'an dernier elle n'était plus que de 1,990,000 hectares. Mais, dans certains départements, les vignobles se sont sensiblement accrus depuis trois ans.

Ainsi, dans le Tarn, il n'y avait, en 1882, que 41,000 hectares plantés en vigne ; l'année dernière, on en comptait 58,500. Dans le Tarn-et-Garonne, la superficie des vignobles est passée de 39,000 à 43,000 hectares. Il en est de même dans l'Ardèche et dans la Vienne. Mais c'est principalement dans le Gard et dans l'Hérault que les augmentations sont importantes. De 1882 à 1885, l'étendue des vignobles du Gard a progressé de 17,400 à 23,300 hectares, et celle des vignes de l'Hérault a passé de 68,500 à 95,600 hectares. La cause de cette grande augmentation, c'est que l'on a planté les parties subalternes qui avoisinent la Méditerranée, afin d'éviter l'action destructive du phylloxera.

Tels sont les faits principaux que l'on peut tirer de la comparaison des diverses statistiques qui concernent la culture de la vigne en France.

Il peut être intéressant maintenant de rapprocher la quantité moyenne de vin récolté dans les principaux pays d'Europe de la production moyenne des vignobles français.

Depuis quelques années, la France a produit environ 33 millions d'hectolitres de vin. L'Espagne fournit 22 millions d'hectolitres et l'Italie 21 millions 1/2. Après ces trois grands centres de production viennent d'abord l'Autriche-Hongrie avec 20 millions d'hectolitres et le Portugal avec 4 millions ; puis l'Allemagne, qui donne 3,600,000 hectolitres et la Russie, qui produit 3 millions 1/2 d'hectolitres. La Turquie d'Europe et Chypre font environ 2,600,000 hectolitres. En Suisse et en Grèce, on obtient en moyenne 1,300,000 hectolitres de vin. Enfin, la Roumanie et la Serbie ont une production moyenne qui ne dépasse pas 700,000 hectolitres.

L'accord austro-allemand, devenu triple alliance par l'accession de l'Italie, s'est transformé, dit le *Temps*—en quadruple alliance par l'adhésion de la Russie. Il avait été originairement dirigé pour une bonne part, nous l'avons dit, contre la puissance même qui y a maintenant pris place ; c'est dire que le caractère de concert s'est profondément modifié. Il ne s'agit plus d'empêcher une action des Etats supposés hostiles à l'Allemagne ; la quadruple alliance est essentiellement aujourd'hui un engagement pris par la Russie et l'Autriche, sous les auspices de l'Allemagne, d'ajourner indéfiniment leurs ambitions rivales dans la région des Balkans ; c'est la reconnaissance et le respect réciproque des positions actuellement occupées par les deux Etats dans la péninsule turque.

L'intention est évidemment pacifique ; quant à l'accord, il durera ce qu'il pourra, et nous voyons en ce moment même qu'il peut être mis à une épreuve assez forte par les incidents les plus imprévus. Tant il dire toute notre pensée! La suspension de l'antagonisme entre les deux compétiteurs pour la succession du sultan n'a guère d'autre garantie de durée que la vie du puissant médiateur qui les a amenés à se tenir la main.

La quadruple alliance est la seule qui mérite ce nom aujourd'hui en Europe. Les deux autres grandes puissances, la France et l'Angleterre, forment une sorte de groupe à part et entretiennent, en vertu d'une certaine ressemblance de situation et d'institutions, des rapports plus ou moins intimes ; mais ce n'est point là une alliance, et l'on ne voit trop quel serait l'intérêt commun assez puissant pour unir plus étroitement les deux Etats. La vérité est qu'ils sont l'un et l'autre, en ce moment, absorbés par de graves questions de politique intérieure et que, se sentant également à l'abri de toute agression, ils s'appliquent uniquement à trouver leur chemin dans les voies obscures et aventureuses du développement démocratique.

C'est seulement pour le 14 février prochain que sont convoqués les électeurs des départements de France dont les élections ont été invalidées. C'est à peu près l'expiration du terme que la loi accorde.

La *Gazette de Cologne* publie le texte du projet de loi sur le monopole de la vente de l'eau-de-vie, dont la Prusse vient de saisir le Conseil fédéral. En voici les principales dispositions :

La fabrication de l'eau-de-vie brute continue à être abandonnée à l'industrie privée. L'empire prend à son compte toute l'eau-de-vie brute indigène et étrangère, en opère l'épuration et la transformation en boissons alcooliques et vend ensuite celles-ci au public et aux débitants. Un bureau spécial est créé pour l'administration du monopole ; des agents seront chargés de la vente en gros et des débitants de la vente en mi-gros et en détail.

Les distilleries pourront continuer à produire les mêmes qualités d'alcool ; de nouvelles distilleries ne pourront s'établir sans l'autorisation de l'administration. Trois distillateurs feront partie de la commission chargée de fixer la quantité d'eau-de-vie qui pourra être produite. Les gouvernements des Etats confédérés pourront accorder certaines faveurs aux bouilleurs de cru.

Le Conseil fédéral fixera le prix d'achat de l'eau-de-vie brute, qui sera, jusqu'à nouvel ordre, de 30 à quarante marcs pour l'eau-de-vie de pommes de terre ; le prix sera plus élevé pour les eaux-de-vie de qualité supérieure ; un supplément de prix allant jusqu'à deux marcs pourra être accordé aux petits distillateurs. L'administration du monopole revendra l'eau-de-vie ordinaire à 2 marcs au minimum et à 3 marcs au maximum pour un litre d'alcool pur. L'eau-de-vie destinée à la fabrication du vinaigre, au chauffage et à l'éclairage sera cédée au prix de revient. Les aubergistes, les restaurateurs, les limonadiers, les confiseurs, les propriétaires de casinos, ne seront pas tenus de vendre aux prix fixés par l'administration du monopole.

La loi entrera en vigueur le 1er août 1888. Des indemnités seront accordées aux distilleries qui seront supprimées ou dont l'exploitation sera limitée.

A propos de l'église votive de Montmartre, à Paris, voici quelques chiffres qui donnent une idée du mouvement religieux qui se produit dans ce sanctuaire en voie de construction.

Pendant les derniers mois de l'année qui vient de prendre fin, on y a compté en moyenne : 433 prêtres étrangers qui y ont célébré la messe ; 6,800 fidèles qui y ont reçu la communion, et 15,000 personnes venues de tous les coins de Paris qui ont assisté aux principaux offices. Chaque dimanche, la procession faite dans le chantier ne comptait pas moins de 1,500 personnes. Enfin, dans l'espace d'un seul mois, il a été délivré 14,594 cartes autorisant la visite du chantier.

L'Avenir de la Dordogne annonce que M. Thévenet, ancien ingénieur en chef à Périgueux, actuellement ingénieur en chef à Tours, vient d'être chargé par le gouvernement français d'une mission en Chine, laquelle intéresse au plus haut degré l'industrie française. C'est à Tien-Tsin que se rend M. Thévenet.

On sait qu'avant de venir à Périgueux, ce ingénieur avait passé plusieurs années en Cochinchine.

Décédé, jeudi soir à 6 heures, OCTAVE J. FORSTALL, à l'âge de 45 ans. Ses amis et connaissances, ainsi que ceux des familles Forstall, Rathbone, De Buys, Ducros, Le Moyne, Tassin, Peychaud, sont priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu cette après midi, vendredi, à 4 heures, de sa dernière résidence No. 163 rue Bourbon, entre Orléans et Ste-Anne.

PICKWICK CLUB BUILDING,
No 140 rue du Canal.
B. TREMOULET
Vend en gros et en detail VINS et LIQUEURS de toutes sortes, Comestibles de choix, etc.
Livraison à domicile. 8 nov—1anPP

Società Italiana di Mutua Beneficenza.
AVVISO.
Tutti i soci della suddetta Società sono pregati di intervenire alle elezioni degli ufficiali della Società
Unione Italiana Garibaldi
che avranno luogo DOMENICA prossima 31 del corrente mese, alle ore 2 P. M.
Per ordine del Presidente, JOHN ROCCHI.
C. JOHN GORGIA, Segretario.
29 janv—3T

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton. E. VERGNES, Agent.
Bureau rue Magazine 99,
6 oct 85— 1an Nlle-Orléans.

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest.

LA MAISON
Louis Grunewald,
127 rue du Canal, et de 18 à 22 rue Baronne.
Annonce respectueusement à ses clients qu'elle a récemment fait des réductions considérables dans les prix de ses célèbres plans et orgues, afin d'en faciliter l'achat aux acquéreurs les plus économes ; et, avec l'espoir d'en beaucoup vendre, elle a conclu des engagements les plus favorables avec les premiers fabricants du monde, la mettant à même d'offrir des marchés au public, comme rarement il s'en présente. La maison possède dans le moment un vaste assortiment de tous les genres favorits de pianos renommés dans le monde entier. STEINWAY, PLEYEL, KNABE, BEHR, SOMMER, FISCHER, PEASE et les meilleures orgues, telles que CLOUGH-WARREN, SCHONINGER. Elle a aussi plus de cent pianos d'occasion, de tous les fabricants, qui seront vendus à moitié de leur valeur pour du comptant ou payable mensuellement, afin de faire place pour les nouveaux pianos attendus.
MUSIQUE en feuilles et INSTRUMENTS de MUSIQUE de tous genres, en grand assortiment et aux prix les plus modiques.
CAHIERS, LIVRES de musique et tout ce qui est du genre. Soyez certain de visiter nos magasins avant d'acheter ailleurs ; cela vous sera avantageux.
Louis Grunewald,
127 rue Canal, de 18 à 22 rue Baronne, N.O.
1er oct 85—1an

ANTOINE CHEVALIER,
No 25 rue Toulouse et No 262 rue Common,
(CEMENT WORKS) Seul entrepreneur de travaux monolithes. Exécute toutes sortes de travaux en ciment, ainsi que grottes, rocailles, vases, tuyaux, bordures de bassins, balustres couvertures de murs, encadrement, têtes de cheminées, écussons et bas reliefs. Prix modiques.
28 nov—3m sam dim mar

Dr EDOUARD DUPAQUIER,
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.
270 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.
Consultations: de 7 à 8 h. du matin, et de 4 à 5 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 2 heures. 17 janv—PP

LA CREOLINE,
—OU—
La liqueur Malakoff des dames et des familles.
ALPHONS